

ſellſchaft et faisons les projets de ses statuts. Je dis aussi mon avis là dessus pour faire le législateur et nous donnerons droit de bourgeoisie aux mots que les Fruchtbringende avoient bannis de l'Allemande. J'ay dit cependant que l'Academie même de Wolfenbittel est assez antifruchtbringend, car elle peut consumer fruges estant aussi nombreuse qu'elle est presentement. Voicy une question de pareille consequence. Un certain sçavant fait un procès aux Anglois de ce qu'ils disent dans leur monnays: Guillelmus III. Dei gratia Magnae Britanniae, Franciae et Hiberniae Rex, puisqu'il n'est que le premier Roy de la Grande Bretagne de ce nom, quoyqu'il soit Guilielmus III. Rex Angliae et Guilielmus II. Rex Scotiae; et il m'a écrit une longue lettre pour avoir mon sentiment. J'ay dit, que sa remarque est belle et bonne, mais que les Anglois ne laissent pas d'avoir raison. Car puisqu'il est le troisième de ce nom entre leur Rois, ils ont droit de le qualifier tel dans leur Royaume et sur leur monnays non astant (?) qu'ils ajoutent par après son plein titre. Enfin j'y joins une Epigramme latine à la lettre que je luy écris pour luy marquer que les critiques se peuvent dispenser de disputer, si on le doit appeller Guillaume le III ou le II ou le I, puisqu'on l'appellera Guillaume le Grand.

Diesen Briefen beiliegend fand ich noch die nachfolgenden zwei Briefe des Schottelius:

1.

Ein Folioblatt; oben auf der Seite ist von Leibnizens Hand geschrieben: „Epistola Joh. (sic!) Georgii Schottelii ad S^{mum} Augustum Ducem Brunsvicensem“. ¹⁾

Illustrissime et Clementissime Princeps, Domine Clementissime. Ad mandatum Tuae Stis Passionis ²⁾

¹⁾ Ohne Datum. — ²⁾ Hierzu hat Leibniz am Rande die Note gesetzt: „erat Passio Domini, Germanico sermone ex Evangelistis Ducis ipsius studio collecta“.